

Le Petit Liguois

BULLETIN MUNICIPAL DE LIGUEUX N°28



JANVIER 2022



MAIRIE DE LIGUEUX
70 ALLEE DU GENERAL SUBERVIE
05.57.41.21.01
mairie-ligueux@orange.fr
www.ligueux33.fr



Le mot du Maire

Chères Ligoises, Chers Ligois,

À l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, au nom du conseil municipal et de nos agents, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et naturellement une bonne santé.

En cette période difficile, j'ai une pensée pour ceux qui sont souffrants, isolés ou qui ont perdu un proche.

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel repas des aînés, je le regrette vivement. Je remercie les élus qui ont confectionnés et distribués des corbeilles à nos aînés.

J'espère que nous pourrons nous rattraper en organisant au mois de juin 2022, un repas citoyen ouvert à tous les administrés de Ligueux.

Je souhaite remercier les élus pour leur disponibilité et leur dévouement, plusieurs fois sollicités dans l'année, ainsi que Gilles, notre agent.

Restons vigilants et plus que jamais, respectons les gestes barrières et les mesures sanitaires afin que nous puissions nous retrouver le plus rapidement possible.

Je vous renouvelle pour cette nouvelle année tous mes vœux de bonheur, de santé et de succès.

La Maire

Isabelle Pillon

Sommaire

Informations pratiques

Dossier spécial élections 2022

Nos enfants et l'école

Finances et projets

Population Ligoise

Retour en images sur le championnat national cycliste des élus

Création d'une aire de jeux

Nouvel adressage

Participation citoyenne & tranquillité Vacances

Lutte contre les frelons asiatiques

L'Ustom

Retour sur les festivités

Mot des associations

Dates à retenir

Numéros utiles

Le rôle des élus dans les commissions

Responsable Personnel Secrétariat

Mme PILLON Isabelle
Mme LACHAPELLE Adeline

Responsable Personnel Entretien

Mme PILLON Isabelle
M. BRAGEOT Philippe
M. ALBUCHER Alain

Bulletin Municipal

Mme PILLON Isabelle
Mme LACHAPELLE Adeline
Mme FILET Aurélia
Mme ROUSSEAU Nolwenn
Mme BOUYER Daisie
M. KLEIN-PAUVERT Pierre-Valéric

Liste Electorale

Mme PILLON Isabelle
M. CHARRIERE Stéphane
M. REBEYROLLE Jean-Jacques
M. CHABOISSIER Jean-Claude

Voirie et Bâtiments

Mme PILLON Isabelle
M. BRAGEOT Philippe
M. ALBUCHER Alain
M. CHARRIERE Stéphane
M. REBEYROLLE Patrick
M. REBEYROLLE Jean-Jacques

Cimetière

Mme PILLON Isabelle
Mme LACHAPELLE Adeline
M. BRAGEOT Philippe
M. ALBUCHER Alain
M. REBEYROLLE Patrick
M. REBEYROLLE Jean-Jacques
M. CHARRIERE Stéphane

Budget

Mme PILLON Isabelle
Mme LACHAPELLE Adeline
Mme ROUSSEAU Nolwenn
M. BRAGEOT Philippe

Calamités Agricoles

Mme PILLON Isabelle
M. REBEYROLLE Patrick
M. REBEYROLLE Jean-Jacques
M. CHARRIERE Stéphane

Référent santé/environnement auprès de l'ARS

Mme PILLON Isabelle

Délégués Titulaires SIVOS

Mme PILLON Isabelle
Mme LACHAPELLE Adeline
Mme FILET Aurélia
Mme ROUSSEAU Nolwenn

Informations pratiques

Le personnel

Le personnel communal est composé de :

- Gilles MICHAUX, adjoint technique (15h/semaine)
- Laëtitia DUCUING, adjointe administrative (15h/semaine)

Le secrétariat

Le secrétariat de mairie est ouvert au public comme suit :

- les lundis 08h15 à 13h00
- les mercredis 08h15 à 13h00
- les vendredis de 8h15 à 13h15

Madame le Maire et ses Adjointes sont disponibles sur demande de rendez-vous,
À prendre auprès du secrétariat aux heures d'ouverture.

Rappel : vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone (05.57.41.21.01)
ou par mail (mairie-ligueux@orange.fr)

Recensement militaire à 16 ans

Le recensement militaire est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie, entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. L'inscription peut être faite par le mineur lui-même ou bien par un parent. Vous ne recevrez pas de courrier.

Pièces à fournir: -carte d'identité
-justificatif de domicile
-livret de famille des parents

Cette démarche permet;

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans
- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité

publique.

Une attestation de recensement vous sera alors remise; conservez-la avec le plus grand soin !

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé sur le mur d'entrée de la mairie, Il s'agit d'un défibrillateur semi-automatique ; grâce à une assistance vocale l'utilisateur est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est l'appareil qui fait le diagnostic et décide la nécessité de choquer ou non. Si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil



A noter

Vous êtes invités à nous communiquer vos adresses mails, afin que nous puissions vous transmettre les informations communales, un changement de date des collectes des ordures ménagères, des informations communautaires, divers travaux sur la commune, des coupures d'électricité, des animations, etc...

Location Foyer Polyvalent



La réservation du foyer polyvalent se fait auprès du secrétariat de la mairie, tant pour les habitants de la commune que pour les personnes extérieures.

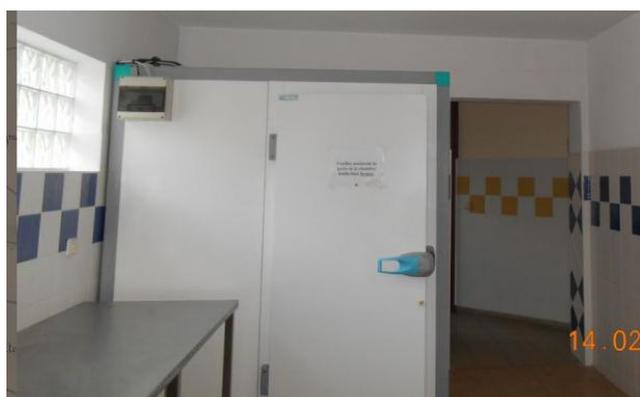
Une fois les disponibilités vérifiées, vous devez constituer le dossier :

- remplir la convention
- nous faire parvenir une copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile
- ainsi qu'un chèque de location et un chèque de caution

ATTENTION : tous les documents doivent être au nom de celui qui signe la convention.

Tarifs 2022

- Particulier domicilié hors de la commune : **350 €**
- Particulier domicilié dans la commune : **250 €**
- Association domiciliée hors commune : **250 €**
- Association ligoise : **200 €** (deux réservations par an sont offertes à chaque association de la commune, sous réserve de disponibilité de la salle)
 - Caution : **2 000 €**



Êtes-vous inscrits sur les LISTES ÉLECTORALES ?

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE SUR :
www.service-public.fr



Inscrivez-vous jusqu'au **4 mars 2022**
pour voter les **10 et 24 avril** - Élection Présidentielle
et les **12 et 19 juin** - Élections Législatives

Les dates à retenir

- **4 mars 2022** :
Date limite des inscriptions sur les listes électorales
- **10 et 24 avril 2022** :
Élection présidentielle
- **12 et 19 juin 2022** :
Élections législatives

Inscrivez-vous **jusqu'au 4 mars 2022** pour voter
aux élections de 2022

Pour voter, il est **indispensable** d'être inscrit sur les listes électorales

Comment vérifier si je suis inscrit ?

- Pour vérifier que vous êtes inscrits, rendez-vous sur le site service-public.fr
- Si vous venez de déménager, inscrivez-vous car **le changement de bureau de vote n'est pas automatique.**

Comment s'inscrire sur les listes ?

- Munissez-vous de votre **carte d'identité ou passeport** en cours de validité et d'un **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité, de box internet, attestation d'assurance habitation)

Faites vos démarches :

En ligne sur service-public.fr

- Par courrier en remplissant le formulaire **CERFA N°12669*02** à télécharger sur service-public.fr
- À la mairie aux horaires d'ouverture
Vous pouvez charger une personne d'accomplir cette démarche à votre place.

Pour cela, vous devez lui fournir :

- un document écrit et signé attestant que vous lui confiez ce pouvoir
- votre [justificatif d'identité](#)
- votre [justificatif de domicile](#)
- le formulaire [cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription (aussi disponible en mairie)

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Rappel :

- Le Français qui atteint l'âge de 18 ans [est inscrit automatiquement](#) sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2^d tour.
- La personne devenue française après 2018 [est inscrite automatiquement](#) sur les listes électorales,
- Le citoyen européen résidant en France peut [s'inscrire sur les listes électorales complémentaires](#) de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

Quand s'inscrire :

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin
- mais [dans certaines situations](#), ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin

Les conditions pour l'inscription automatique :

L'inscription est automatique pour :

- le jeune [atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans](#)
- la personne [devenue française après 2018](#)

Comment voter par procuration :

<p>Gendarmerie BTA de Pineuilh 33220 Info modifiée le 07/12/2021</p> <p>PROCURATION EN LIGNE</p> <p>*****</p> <p>Les élections présidentielles arrivent, et vous souhaitez déposer une demande de procuration.</p> <p>Les étapes :</p> <p>1- rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect</p> <p>2- Saisissez votre demande de procuration</p> <p>3- Rendez-vous dans une gendarmerie ou un commissariat pour faire valider votre procuration</p>	<p>4- Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.</p> <p>Quel en est l'intérêt?</p> <p>Vous n'avez aucun document à créer ni formulaire papier à remplir.</p> <p>Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au gendarme ou policier devant lequel vous vous présenterez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote.</p>
---	--

Nos enfants et l'école

Dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de La Roquille et de Margueron, les enfants sont accueillis :

A l'école de La Roquille, des niveaux toute petite section, moyenne section et grande section en une classe unique. L'enseignement et la direction sont assurés par M^{me} Christel FOURNIER avec l'aide de M^{me} Christine TRITTER et M^{me} GLEVER Dominique toutes les deux ATSEM.

Pour cette année scolaire, la classe compte 16 enfants.

A l'école de Margueron :

- CM1/CM2 : 17 enfants, enseignante et directrice : M^{me} Estèle POINTET
- CE1/CE2 : 11 enfants, enseignante : M^{me} Gaëlle STEYAERT
- CP : 13 enfants, enseignant M^r Julien LESCURAT

Soit un total de 57 élèves.

Cantine

- Le tarif de la cantine scolaire est de 40,50 € par mois (Septembre à Juin)

Transport scolaire

Primaire

- Une navette assure le transport des enfants de l'école de La Roquille à Margueron le matin et le soir. Cette navette reste payante pour les parents 30,00 € à l'année pour les familles domiciliés sur une commune du RPI. Pour les familles domiciliées hors RPI le montant s'élève à 195,00 € à l'année.

La navette pour la cantine reste gratuite.

Collège/Lycée

Le tarif est calculé par rapport au revenu fiscal de référence de la famille. Le montant à régler peut être de 31,00 € à 150,00 €.

Si la famille est domiciliée à moins de 3 km de l'établissement que fréquente l'enfant il sera considéré en « Non ayant droit » est le montant à payer sera de 195,00 €.

Toute inscription au transport scolaire peut être faite sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine :

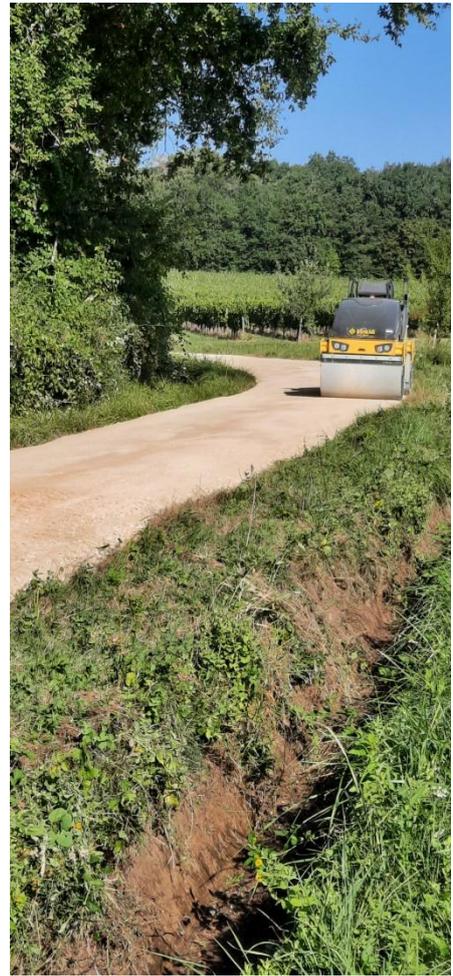
[Transport .nouvelle-aquitaine.fr](http://transport.nouvelle-aquitaine.fr)

La garderie étant gérée par la CDC, toutes les inscriptions doivent se faire au bureau Enfance et jeunesse du Pays Foyen.

Finances et Projets

Le budget -Investissements 2021

Aire de Jeux	dépenses	recettes
achats modules et équipements	36,445.52 €	
terrassements et enrobés	36,518.04 €	
subvention Caisse d'allocations familiales de la Gironde		2,370.00 €
subvention lauréats du budget participatif conseil départemental de la Gironde		25,000.00 €
subvention préfecture de la Gironde : dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR)		20,815.35 €
Coût final pour la commune	24,778.21 €	
Achat de petit matériel d'outillage	1,427.46 €	
Achat et installation d'un défibrillateur	1,567.80 €	
Remplacement chaudière au fioul par une pompe à chaleur dans un des logements communal	dépenses	recettes
achat et installation	11,545.70 €	
subvention préfecture de la Gironde : DSIL		8,755.03 €
Coût final pour la commune	2,790.67 €	
Réfections parkings mairie et église	dépenses	recettes
terrassement et bi-couche	33,824.14 €	
subvention FDAVC		10,847.00 €
Coût final pour la commune	22,977.14 €	
Réfection chemins communaux	dépenses	recettes
terrassement et bi-couche	15,964.74 €	
Création d'un fossé	768.00 €	
subvention FDAEC		8,258.00 €
Compte administratif 2020		
Fonctionnement excédent	138,543.72 €	
Investissement déficit	- 38,000.07 €	
Résultat de clôture excédent	100,543.65 €	
Budget 2021		
fonctionnement	223,124.60 €	
investissement	205,676.57 €	



Projets pour 2022

- Installation des nouveaux panneaux de routes
 - distribution des numéros de maisons
 - Aménagement aire de jeux

Population Ligoise

Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

Madame Marion FEYTOUT

Madame Vanessa LAGIER

Monsieur Wilfried GOURDAIN

Monsieur Rémy CATINUS

Ils se sont pacsés :

Anouk RECHE et Thibaud ROY

Ils se sont mariés :

Vanessa LAGIER et Wilfried GOURDAIN

Catherine TRENTIN et Xavier LISSAGUE

Il nous a quitté :

Monsieur Jean-Yves LE COSSIN le 03 Août 2021

Examens scolaires

Nous félicitons :

Thibaud CHARRIERE : brevet des collèges section professionnelle, mention Assez Bien

Adrien DELLUC, baccalauréat général mention Très Bien

Célia DELLUC, licence de droit privé

Dorian FROUIN : bac général mention Bien

Zacharie FROUIN : brevet des collèges, mention Bien

Evan GURY : diplôme d'ingénieur en génie électrique et informatique industrielle

Luka LACHAPELLE : brevet des collèges, mention Bien

Emma LACOMBE : brevet des collèges

Marine PILLON, baccalauréat mention Très Bien avec félicitations du jury

Maéva TESSARO, licence de droit privé mention Assez Bien

Les Jurés d'Assises

Tirage au sort pour l'année 2022: Nolwenn ROUSSEAU

Championnat national cycliste des élus

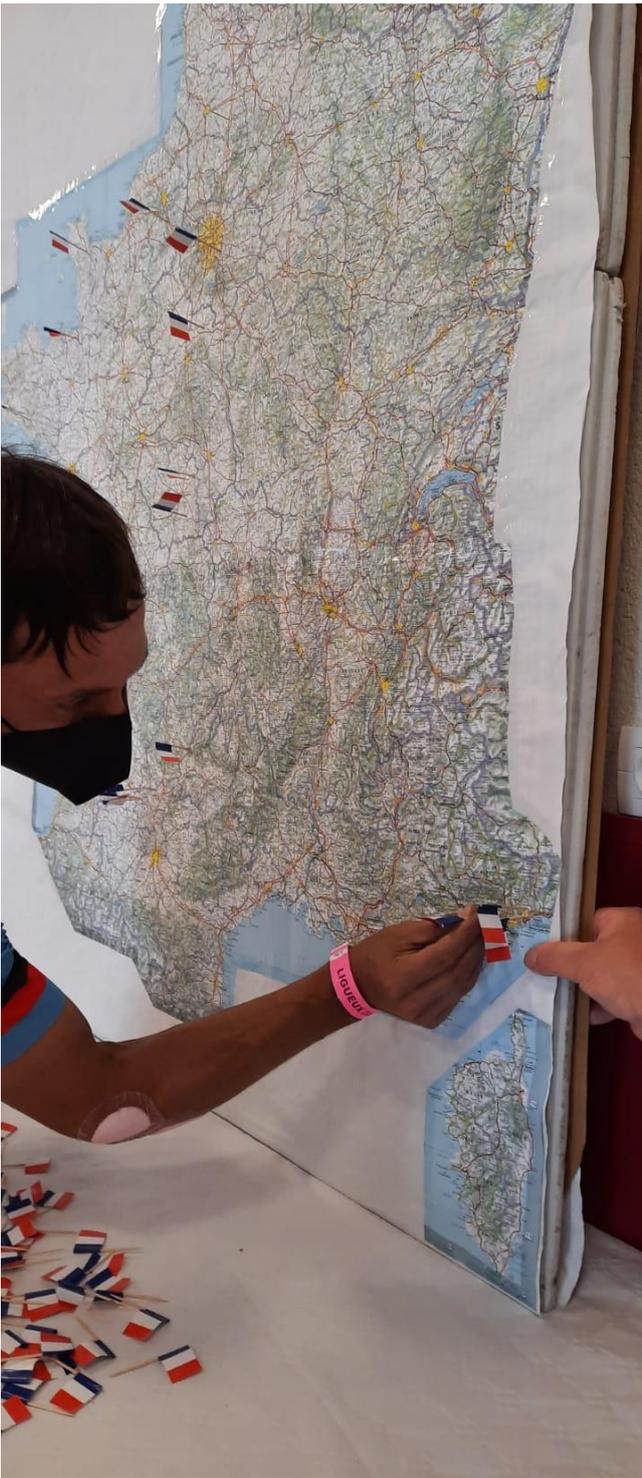
Le vendredi 17 septembre 2021, Madame le Maire de Ligueux souhaitait la bienvenue aux 139 participants au 33^{ème} championnat national cycliste des élus qui se déroulait le lendemain, le samedi 18 septembre.

Une magnifique organisation saluée par tous, mais malheureusement perturbée par une pluie continue le matin pour le contre la montre et l'après-midi aussi pour les courses en ligne.

Des invités ex-pro prestigieux avaient accepté d'être les parrains de la manifestation : Frédéric GUESDON (vainqueur de Paris-Roubaix), Pierrick FREDIGO, Pierre BOZZO, Christian JOURDAN , Pierre Raymond VILLEMIANE et Josiane BOST (Championne du monde en 1977)

Félicitations aux 139 participants et plus particulièrement aux onzes élus (maires et conseillers municipaux) de la communauté des communes du Pays foyen dont pour notre commune Christian BERTIN, Serge BASTIDE et notre agent Gilles MICHAUD.





Aire de jeux du Général SUBERVIE

L'aire de jeu doit son nom à un soldat né en 1772, Jacques-Gervais Subervie.

Il servit dans les armées des Pyrénées et d'Italie. Il sera toujours fidèle à Napoléon et combatta à Waterloo.

Le général Subervie décèdera le 10 mars 1856 à Ligeux, au château de Parenchère, un domaine qui n'était autre que la propriété de sa femme, fille du général Comte Boudet.

Les archives de la commune de Ligeux attestent bel et bien de la date du décès de l'illustre et glorieux général.

C'est un projet de presque 73000 euros qui a vu le jour sur la commune.

Subventionnée à 80% pour tout ce qui était gros œuvre et achats de fournitures, le budget de notre commune ne permettait pas de sous traiter le montage des meubles.

Avec notre formidable agent polyvalent Gilles MICHAUD aux commandes, vos élus, leurs conjoints et enfants ont retroussé leurs manches pour monter les structures et les mettre en place.

L'organisme de vérification ayant donné son accord, l'aire de jeux a pu être ouverte au public dès le mois d'octobre.

**Cette aire de jeux est un espace sans tabac,
en partenariat avec la ligue contre le cancer.**



L'aire de jeux se compose :

D'une tour gargoille destinée aux enfants de 2 à 6 ans



Une pyramide destinée aux enfants de 3 à 14 ans



Une table de ping-pong adaptée aux personnes à mobilité réduite



Une piste de skate-board avec trois modules



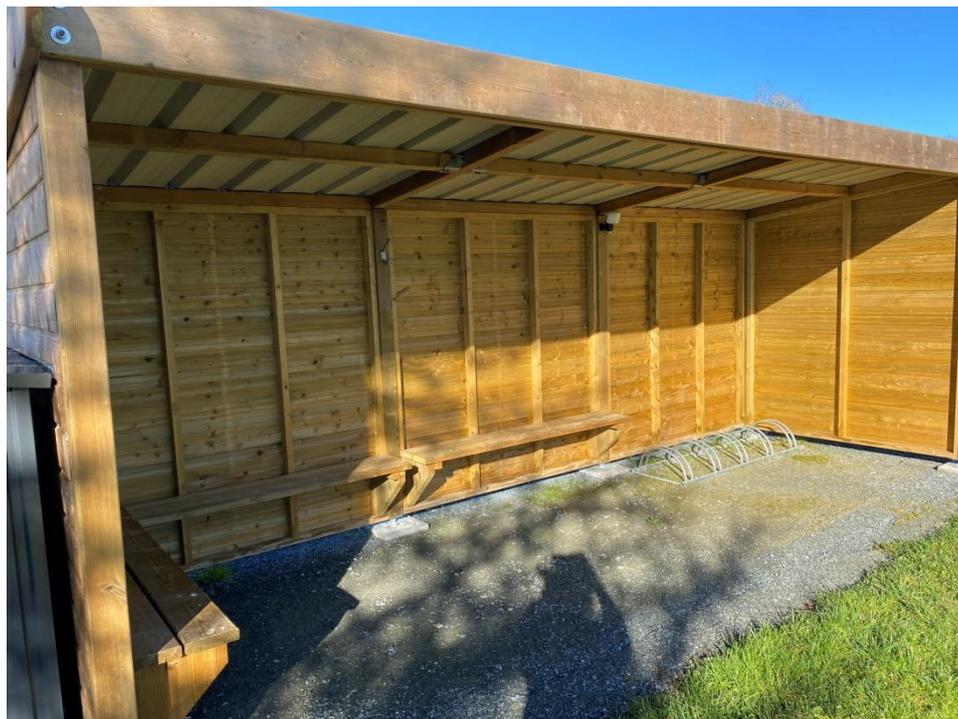
Un panier de basket



Un terrain de pétanque



Un abri vélo



Aires de pique-nique adaptées aux personnes à mobilité réduite



Des bancs ont également été installés pour permettre aux parents de profiter également d'un moment de détente.

Plusieurs poubelles ont également été disposées afin de conserver ce lieu propre et agréable.

Un abri fermé avec un cadenas à code contient également du matériel pour s’amuser. Celui-ci est en libre service pour les liguois contre bons soins,

Le code pourra vous être remis en contactant Adeline LACHAPELLE au 07.60.97.14.33 et devra rester strictement confidentiel aux habitants de Ligueux.



L’aire de jeux a été inaugurée le 02 octobre 2021

en présence de Madame Christelle GUIONIE, conseillère départementale



L'adressage

Les services de secours et de gendarmerie ayant du intervenir plusieurs fois sur notre commune nous ont signalé qu'il était parfois compliqué de localiser rapidement le lieu de l'intervention.

Les lieux dits non délimités surtout

Aussi nous avons dû procéder à un modification de l'adressage et de la numérotation

Une attestation avec vos nouvelles adresses vous a été remise en fin d'année 2021

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez vous connecter sur le lien ci-dessous pour effectuer toutes les démarches :

<https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1>

AVANT	APRES
Lieudit "Couronneau"	Allée de Couronneau
Lieudit "Parenchère"	Allée de Parenchère
Lieudit "le Bourg" devient :	- Allée du Général Subervie pour la fraction qui part de la route départementale jusqu'à la mairie
	- Route de Cholet pour la fraction qui part de la route départementale jusqu'à la route de Gargamelle
	- Rue de l'Eglise pour la fraction qui contourne le cimetière
	- Route de Pineuilh pour la route départementale qui traverse le centre du village
Chemin de Saint Martial devient :	- Chemin de Maison-neuve pour la fraction qui rejoint le lieu dit maisonneuve
	- Route du moulin des blanchards pour la fraction de l'intersection du lavoir vers La Roquille
	- Route de Saint Martial pour la fraction qui débute au lavoir vers Margueron
	- Route de Gargamelle pour la fraction qui débute au lavoir vers Pineuilh
	- Impasse du lavoir : autour du lavoir
Chemin de Gargamelle	Route de Gargamelle
Lieudit "Cholet"	Route de Cholet
Chemin de la Tuillerie	Route de la Tuillerie
Lieudit "les pauvrets"	Route de Pineuilh
Lieudit "les crux" devient :	- Route des crux pour la fraction qui va en direction de St Philippe du Seignal
	- Route des hortensias pour la fraction qui relie la route de Pineuilh
Lieudit "les eymeries"	Route des Eymeries
Chemin de terrier-villard	Chemin de terrier-villard
Création	Allée du près des pauvrets : qui part du chemin de terrier-villard vers les constructions nouvelles

Participation citoyenne



Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : Usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	
Nom : _____	Prénom : _____
(Née) le : _____ à : _____	e-mail : _____
Numéro de téléphone mobile : _____	
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE	
Du : _____ à : _____ (JJ/MM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) : _____	
Code postal : _____	Ville : _____
RÉCEPTIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE	
Type de résidence : <input type="radio"/> Maison <input type="radio"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Digicode d'accès à l'immeuble : _____	Bâtiment : _____
Garage : _____	Numéro de porte ou autre précision utile : _____
Existence d'un dispositif d'alarme*	
<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel : _____	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE	
Nom : _____ Prénom : _____	
Code postal : _____ Ville : _____	
Numéro de téléphone portable : _____ Téléphone fixe : _____	
(un numéro à préciser au minimum)	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Votre lieu de vacances : code postal : _____ Ville : _____	
Êtes-vous joignable pendant votre absence ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, à ce(x) numéro(s) de téléphone : _____	
Ou à cette adresse électronique : _____	
Autre renseignement : (à préciser si besoin) : _____	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE
L'ENVIRONNEMENT (A.S.E.)
Vous avez repéré ceci**

C'est un nid de frelon asiatique

Ne le touchez pas

Merci d'informer l'ASE :

ase24230@gmail.com

06 02 26 69 90

<http://frelon-asiatique24.fr>

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Votre commune adhère à l'association de sauvegarde de l'environnement aussi vous pouvez les contacter en cas de besoin.

Il vous sera demandé une participation de :

- 30 € pour un nid pouvant être détruit de façon classique
- 40 € si le nid ne peut être détruit qu'au pistolet insecticide.

Cette somme est une adhésion d'une année à l' ASE.

L'ASE n'est pas autorisée à détruire les frelons européens et les guêpes.

**En 2021, deux familles ligoises ont pu en bénéficier,
n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin**

L'USTOM

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2022

LIGUEUX

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le lundi
- déchets recyclables : le lundi



Même les jours
fériés
vos poubelles
sont collectées

Pensez à sortir
vos bacs la veille
de leur
ramassage



ordures
ménagères



déchets
recyclables



Janvier	10	24			10	24		
Février	7	21			7	21		
Mars	7	21			7	21		
Avril	4	18			4	18		
Mai	2	16	30		2	16	30	
Juin	13	27			13	27		
Juillet	11	25			11	25		
Août	8	22			8	22		
Septembre	5	19			5	19		
Octobre	3	17	31		3	17	31	
Novembre	14	28			14	28		
Décembre	12	26			12	26		

Informations

- Fermeture de tous les sites les jeudis 9 juin et 10 novembre 2022.
- Fermeture des déchèteries :
 - jeudis 10 mars et 13 octobre 2022
 - les 24 et 31 décembre à 12 h

GRILLE TARIFAIRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE 2022

Volume Bac et Sac	ABONNEMENT HT	PART VARIABLE HT (levée supplémentaire) prix /L : 0,0427 €	PART VARIABLE TTC.	PART FIXE HT (Abonnement + forfait 18 levées) prix /L : 0,0427 €	PART FIXE TTC (Abonnement + forfait 18 levées)	
HABITATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS						
BACS Pucés	90	131,37 €	3,84 €	4,22 €	200,49 €	220,54 €
	120	131,37 €	5,12 €	5,63 €	223,53 €	245,88 €
	240	131,37 €	10,25 €	11,28 €	315,87 €	347,46 €
	340	131,37 €	14,52 €	15,97 €	392,73 €	432,00 €
	660	131,37 €	28,18 €	31,00 €	638,61 €	702,47 €
	770	131,37 €	32,88 €	36,17 €	723,21 €	795,53 €
SACS prépayés ou Ouverture BORNES	1 Pers.	131,37 €	Prix du rouleau 25X50l : 53,40€ ou 25x25L : 26,70€	Prix rouleau 25X50l : 58,74€ ou 25x25L : 29,37€	184,77 €	203,25 €
	2 Pers.	131,37 €			238,17 €	261,99 €
	3 Pers.	131,37 €			291,57 €	320,73 €
	4 Pers.	131,37 €			344,97 €	379,47 €
	5 Pers.	131,37 €			398,37 €	438,21 €
	6 Pers.	131,37 €			451,77 €	496,95 €
2,14 € l'ouverture de borne supplémentaire / 2,35 € TTC						
PROFESSIONNELS						
BACS Pucés	90	260,74 €	3,84 €	4,22 €	329,86 €	362,85 €
	120	260,74 €	5,12 €	5,63 €	352,90 €	388,19 €
	240	260,74 €	10,25 €	11,28 €	445,24 €	489,76 €
	340	260,74 €	14,52 €	15,97 €	522,10 €	574,31 €
	660	260,74 €	28,18 €	31,00 €	767,98 €	844,78 €
	770	260,74 €	32,88 €	36,17 €	852,58 €	937,84 €
SACS prépayés ou Ouverture BORNES	260,74 €	53,40 €	58,74 €	314,14 €	345,55 €	
	Prix du rouleau supplémentaire 25 sacs de 50l = 53,40€HT - 58,74€TTC ou 25 sacs de 25l = 26,70€HT - 29,37€TTC					
2,14 € l'ouverture de borne supplémentaire / 2,35 € TTC						
ADMINISTRATIONS						
BACS Pucés	90	213,63 €	3,84 €	4,22 €	282,75 €	311,03 €
	120	213,63 €	5,12 €	5,63 €	305,79 €	336,37 €
	240	213,63 €	10,25 €	11,28 €	398,13 €	437,94 €
	340	213,63 €	14,52 €	15,97 €	474,99 €	522,49 €
	660	213,63 €	28,18 €	31,00 €	720,87 €	792,96 €
	770	213,63 €	32,88 €	36,17 €	805,47 €	886,02 €
SACS prépayés ou Ouverture BORNES	213,63 €	53,40 €	58,74 €	267,03 €	293,73 €	
	Prix du rouleau supplémentaire 25 sacs de 50l = 53,40€HT - 58,74€TTC ou 25 sacs de 25l = 26,70€HT - 29,37€TTC					
2,14€ l'ouverture de borne supplémentaire / 2,35 € TTC						

DÉCHÈTERIE DE PINEUILH



1) Horaires d'ouverture

Les Déchèteries sont ouvertes du mardi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Gensac
La Réole
Pineuilh
Rimons
Saint Magne de Castillon
Sauveterre-de-Guyenne

Attention :
fermeture de toutes les déchèteries à 12h00 les 24 et 31 décembre

Pour les usagers particuliers, l'**accès** à ces déchèteries se fait **sur présentation de la carte** d'accès. Elle vous a été envoyée en janvier 2019 ou lors de votre installation sur le territoire. L'édition de votre 1ère carte d'accès vous est offerte ; la réédition est payante. Cette carte est personnelle, vous ne devez pas la prêter ou la céder. Pour faire une demande de carte d'accès, contactez-nous ([lien vers formulaire de contact](#)). L'apport est gratuit dans la limite de 12 passages par an. Au-delà, le tarif appliqué est de 5€ HT par passage supplémentaires pour l'apport de déchets verts ; encombrants ; bois ; gravats ; déchets ménagers spécifiques et huiles moteur.



Quels sont les services de la Recyclerie ?

La Recyclerie vous propose ses services :

- **Accueil des usagers** pour recevoir leurs objets abandonnés dans le but de leur redonner une seconde vie.
- **Collecte en déchetterie** d'objets abandonnés par les usagers de l'USTOM pour les valoriser.
- **Magasin de vente**, ouvert à tous, permettant notamment aux foyers les plus modestes de pouvoir s'équiper d'objets du quotidien à moindre frais.
- **Vide maison**, proposer une prestation de débarras de locaux allant jusqu'au nettoyage des espaces.
- **Accueil des porteurs de projets**, publics privés ou associatifs dans le cadre de l'accompagnement à la création d'une unité de valorisation.
- **Accueil d'établissements scolaires** pour visite pédagogique en expliquant les intérêts de donner une seconde vie aux objets.
- **Collecte sélective dans les établissements scolaires** de mobilier, matériel pédagogique hors d'usage et aussi, de textile dans le cadre de la convention avec notre partenaire.
- **Participation à des réunions thématiques territoriales** pour favoriser le déploiement des actions en faveur du réemploi et l'étude des nouveaux modes de consommation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le magasin est situé au

3 Lieu-dit Pièce de l'église
Route d'Eynesse
33890 Pessac-sur-Dordogne

Contact au 05 57 84 00 20

Le magasin est ouvert

Les mercredis et samedis, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Festivités 2021

Février 2021

Annulation du repas des aînés

La situation sanitaire étant compliquée, le traditionnel et attendu repas des aînés a malheureusement dû être annulé.

Nos aînés ont alors été livrés de quelques douceurs



19 mars 2021

Nos jeunes font des fagots de sarments qui serviront à aménager le futur hôtel à insectes qui sera prochainement installé sur l'aire de jeux

Nous remercions M. Charles CARPENTIER pour le don de l'ancienne crèche qu'il avait fabriqué et qui abritera l'hôtel



10 avril 2021 - Travaux de lamier d'élagage : Dégagement des routes et chemins communaux

Travaux réalisés par l'entreprise ROSEAU

Une équipe d'élus s'est chargée de séparer les bois utilisables en cheminée et de broyer les branches. Le broyat a été utilisé pour réaliser du paillage et mis à disposition des Ligois qui le souhaitent.



7 mai 2021 - Visite du président du conseil départemental de la Gironde



Aujourd'hui nous avons eu la visite du président du conseil départemental de la Gironde [Jean-Luc Gleyze](#) qui est venu en personne signer la convention du budget participatif dont nous sommes lauréats grâce à vos votes. Il était accompagné de la conseillère départementale Christelle Guionie.

Certains de nos jeunes liguois dont notre porte drapeau Adrien DELLUC étaient présents : ils ont été félicités pour leur initiative.

Les travaux vont bientôt commencer 🎉

Merci au [Département de la Gironde](#) pour ce soutien précieux





18 septembre 2021

33^{ème} Championnat national cycliste des élus à Ligueux

Dès le vendredi après-midi, le comité d'organisation et les membres de l'association Pays Foyen Événements se sont chargés de l'accueil de nos sportifs venus de toute la France sur la commune de Ligueux.

Page facebook ligueux en fête du 17 septembre 2021 :
Le village de Ligueux est en pleine ébullition et a pris un air de village de vacances ou de village olympique 😊
Les camping-cars ont envahi le parking de la mairie, les cyclistes ont repéré le circuit, les vélos sont prêts et brillent, les routes aussi 😄 (elles ont été balayées pour l'occasion), les drapeaux tricolores flottent le long du parcours, les sourires sont sur tous les visages ... nul doute que demain sera une belle journée de compétition !



2 octobre 2021 - Inauguration aire de jeux



11 novembre 2021 - Commémoration

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre à Ligueux.

Après le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, les administrés et les élus ont rendu hommage aux liguois et militaires morts pour la France.



Noël 2021

Cette année nous avons reçu un énorme sapin offert par Madame Thérèse TESSARO

Merci encore il était superbe !



Le mot des associations

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé, plombée par l'empêchement de prévoir quoi que ce soit en raison de ce satané virus qu'est le COVID.

Nous plaçons beaucoup d'espoir en 2022 pour nous retrouver pour de nouvelles festivités,

Prenez bien soin de vous et des personnes qui vous entourent (y compris vos voisins),



Amicalement,

L'équipe de Ligueux en Fête

L'heure de la reprise a sonné



Pour la première fois depuis la création de notre Club, nous connaissons une situation inédite – contexte sanitaire oblige – qui nous empêche de pratiquer nos activités sportives habituelles.

Comme vous le savez, depuis mars 2020, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures complémentaires dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Ces dernières ont un impact important sur la pratique de notre activité sportive. Bien évidemment, la lutte contre la propagation de la COVID-19 fait partie de nos priorités.

La reprise a sonné ! et « à l'orée de cette nouvelle saison sportive 2021-2022, laissez-moi souhaiter la bienvenue dans notre club aux nouveaux licenciés et remercier les nombreux anciens membres qui ont choisi de continuer de pratiquer leur passion du VTT au sein des BLAIREAUX DE LIGUEUX.

Une association, qu'elle soit sportive ou autre, contribue à son niveau à défendre et développer certaines idées telles que le respect, la solidarité mais aussi une forte convivialité avec nos licenciés. À ce titre, elle a une fonction éminemment éducative. Elle a pour vocation également de permettre l'accès à la pratique du Vélo du plus grand nombre et nous mettons tout en œuvre, année après année, dans ce but, ainsi qu'un ensemble de valeurs que nous devons transmettre au travers de nos actions. Je suis toujours aussi fier de nos « compétiteurs » qui, comme chaque année, ont démontré de belles choses sur les terrains. J'insiste sur le fait que l'avenir du club passe inévitablement par la jeunesse, cette génération de vététistes feront les dirigeants et animateurs de demain. Des principes que nous essayons de défendre au mieux avec les membres bénévoles du bureau. A ce sujet, je tiens tout particulièrement à insister sur le fait que sans bénévolat, beaucoup de choses seraient impossibles, je remercie vivement l'ensemble des licenciées et adhérents qui s'investissent dans notre club ; merci aux municipalités, merci aux propriétaires qui nous permettent de rouler sur les chemins tout au long de la saison et notamment pour le 8 Mai qui est la journée de notre Randonnée.

Merci à nos sponsors et partenaires en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés car nous avons besoin d'eux pour le bon fonctionnement du club.

Notre club va poursuivre sa progression.

Belle année sportive à vous tous

Le président

Bernard LASSOUJADE

8 mai 2022 nous organisons notre rando VTT 20-30-40-55 km

Pédestre : 14 et 18 km

ACCA DE LIGUEUX - Le mot du Président

L'année 2022 a commencé dans le même contexte sanitaire Covid qu'en début 2021.
Mais comme après la pluie revient toujours le beau temps, gardons le moral et restons vigilants.
Prenez bien soin de vous et de vos proches pour que ces 365 jours vous apportent le bonheur.

Comme vous le savez, les repas ne sont pas à l'ordre du jour pour le moment.
Mais nous rattrapons ensemble ces moments conviviaux dès que possible.

Quelques mots pour vous informer sur la chasse qui évolue au fil du temps en Gironde.
De nouvelles pratiques s'ajoutent aux chasses collectives, la chasse à l'approche et à l'affût ou la chasse à l'arc, en adéquation avec les nouveaux enjeux écologiques et socio-économiques.

Si le nombre total de chasseurs est en baisse, le nombre de prélèvements grand gibier augmente.
Malgré tout la population de grand gibier ne cesse de croître.
Les impacts sur les activités humaines vont également croissant, malgré les mesures et plans mis en œuvre au niveau national comme au niveau local.

L'objectif général de la Fédération est donc de concilier une gestion durable du patrimoine faunistique en lien avec la préservation des intérêts environnementaux, économiques et sociaux en vue de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

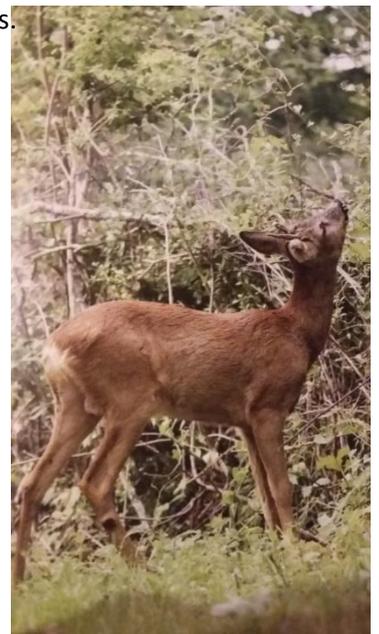
En effet, une population de sangliers trop importante occasionne de nombreux dommages :
habitat, sécurité publique, collisions routières, dégâts agricoles, transmission de zoonoses. Les problèmes les plus récurrents sont ceux dus à leur comportement alimentaire avec une consommation de semis et produits agricoles, céréales, productions horticoles ou maraîchères, vignes mais aussi retournement des prairies, pelouses, parcs urbains, golfs ou jardins privés, systèmes d'irrigation ou agressions.
Entre les ACCA de Ligueux et de Margueron, il a été prélevé 44 sangliers en saison 2020/2021

Quant au chevreuil, il n'est en aucun cas menacé et ses populations se portent bien.
En Gironde leurs dégâts sont retrouvés le plus souvent sur la vigne, où ils consomment les bourgeons au printemps.
Il engendre aussi bon nombre de collisions routières. Lorsqu'il y a un déséquilibre entre la population et l'habitat, les chevreuils sont menacés par des maladies notamment le parasitisme, ce qui entraîne une mortalité anormale et représente un danger pour l'espèce. Entre l'ACCA Ligueux et de Margueron, il a été prélevé 46 chevreuils (2020/2021).

Un dialogue constructif est indispensable entre chasseurs et non chasseurs.
Les propriétaires permettant la chasse sur leur terre en ont bien compris les enjeux.
Les battues sont signalées en mairie uniquement quand elles peuvent être programmées.
Un territoire de chasse est officiellement déclaré avec accord des propriétaires.

Bonne année à tous

Le Président, Amédée MARVY



**PASSEZ VOTRE
PERMIS DE
CHASSER
POUR 0€**

*Libérez-vous du quotidien,
rejoignez-nous !*



Offre spéciale du 01/02/2021 au 31/03/2021

05 57 88 57 00 chasseurs33.com

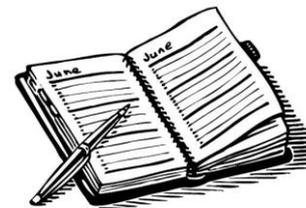
Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde



Respectons ensemble les gestes barrières



Dates à retenir



(sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

08 Mai 2022	La Ligoise
17 juin 2022	Feu de la Saint Jean et repas citoyen
31 Octobre 2022	Défilé d'Halloween
11 Novembre 2022	Commémoration

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée tout au long de l'année.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE STE FOY LA GRANDE ET DU PAYS FOYEN

Association Don du sang en Pays Foyen

Vous invite à donner votre sang aux collectes organisées

Salle Clarisse Brian

Venez nombreux, les malades ont besoins de vous

le don du sang est un acte de générosité

Dates de collecte pour 2022 :

Mercredi 9 février toute la journée
Mercredi 4 mai toute la journée
Mercredi 29 juin après-midi
Mercredi 3 août après-midi
Mercredi 28 septembre après-midi
Mercredi 7 décembre toute la journée

N'hésitez pas à consulter le site internet de votre commune www.ligueux33.fr afin de vous tenir informés.

Numéros Utiles

Sapeurs-pompiers	18
SAMU	15
Centre antipoison	05.56.96.40.80
Gendarmerie	17 ou 05.57.41.93.20
Centre des grands brûlés de Bordeaux	05.56.79.56.79
Appel d'urgence depuis un portable	112
SAMU social	115
Centre de santé du pays foyen	05.54.19.00.50

Hôpitaux :

Sainte Foy la Grande	05.57.41.96.96
Urgences	05.57.41.97.00
Libourne	05.57.55.34.34
Marmande	05.53.20.30.40
Bergerac	05.53.63.88.88
Communauté de communes du Pays Foyen	05.57.46.20.58
Collège Elie Faure	05.53.74.46.60
Lycée Elisée Reclus – Paul Broca	05.57.41.92.50
Collège Anglade Langalerie	05.57.46.03.12
Ecole Margueron	05.57.41.20.40
Ecole La Roquille	05.57.40.20.10
SIVOS	05.57.41.23.00
EDF - Service clientèle	05.56.16.53.00
EDF - Dépannage	08.10.33.30.33
Orange - Renseignements	18-712 ou 118-218
SOGEDO	05.57.84.14.43
Trésor Public Coutras	05.57.49.02.04
Centre des Impôts de Libourne	05.57.25.44.44
ALLO Services Publics	39.39
Relais Services Publics (Pineuilh)	05.57.48.60.90
A.I SERVICE (activité occasionnelle)	05.57.41.90.80
C3I (professionnels)	05.57.41.90.82
UFC QUE CHOISIR	05.53.63.25.31
CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)	05.24.24.15.03

La commission du bulletin municipal a préparé pour vous ce numéro 28.
Nous espérons vous avoir apporté des informations utiles et agréables.
Si toutefois nous en avons omis certaines, nous vous remercions
de nous en excuser.

Daisie BOUYER
Aurélia FILET
Pierre-Valeric KLEIN PAUVERT
Adeline LACHAPELLE
Isabelle PILLON
Nolwenn ROUSSEAU